



Rapport de surveillance réglementaire

UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



e-Doc 6883739 (PPT)
e-Doc 6891630 (PDF)



Présentation par le
personnel de la CCSN
Réunion de la Commission
1^{er} novembre 2022
CMD 22-M32.A



Canadian Nuclear
Safety Commission

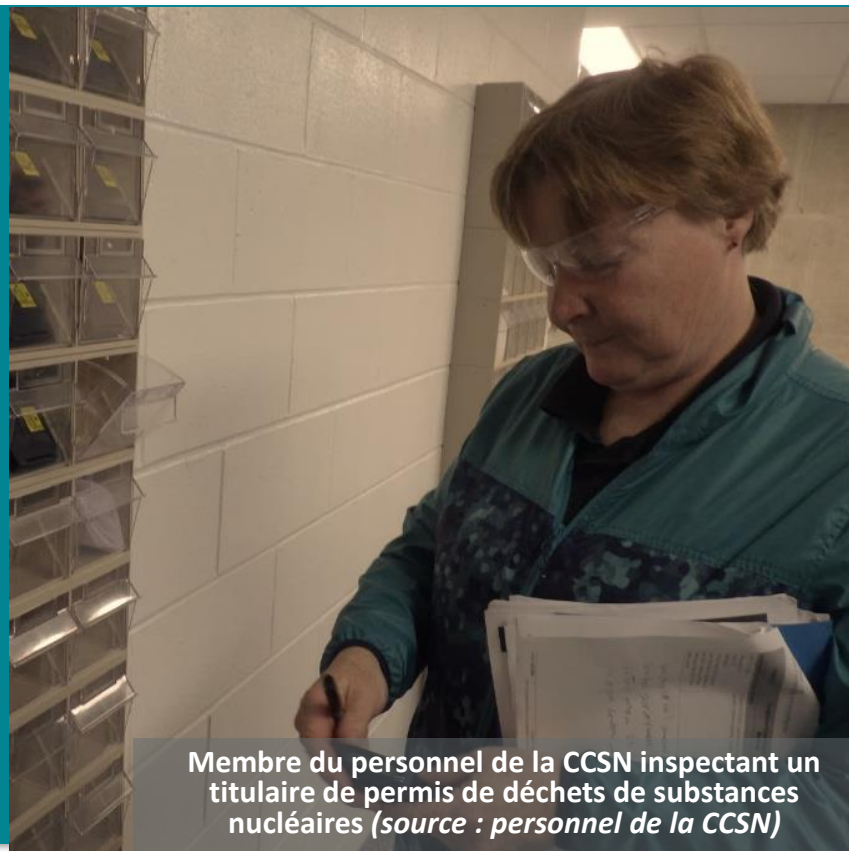
Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canada



RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2021

- Messages clés
- Aperçu du programme
- Répercussions de la COVID-19
- Rendement des titulaires de permis
- Mises à jour demandées par la Commission
- Mobilisation, obligations internationales et engagements
- Interventions
- Conclusion



Membre du personnel de la CCSN inspectant un titulaire de permis de déchets de substances nucléaires (source : personnel de la CCSN)



- Le personnel de la CCSN a assuré la sûreté au moyen d'une rigoureuse approche de l'autorisation, d'un processus de planification des inspections tenant compte du risque, du recours à une application graduelle de la loi pour rétablir la conformité des titulaires de permis et de sa capacité d'intervenir rapidement en cas d'événements
- La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence sur la surveillance réglementaire
- Globalement, la conformité est demeurée élevée, mais on a observé une tendance à la baisse dans certains domaines de sûreté et de réglementation
- Le personnel de la CCSN a donné suite à la rétroaction des intervenants

Tous les risques liés à l'utilisation des substances nucléaires au Canada ont été gérés adéquatement

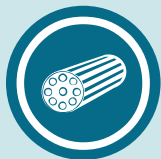


CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

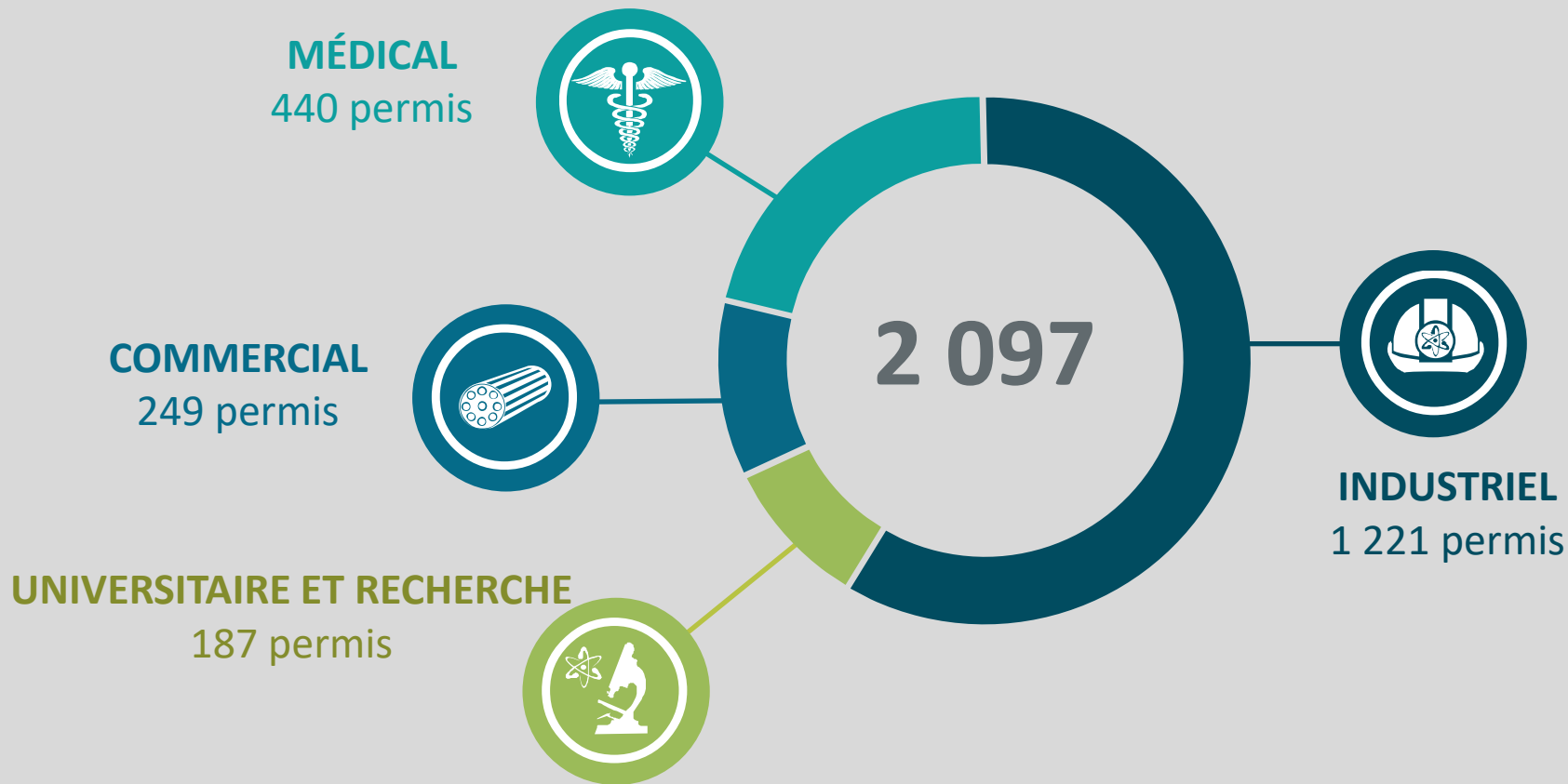
RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021

Aperçu du
programme





Diverses utilisations des substances nucléaires

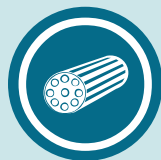




CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



Répercussions
de la COVID-19



- Les activités d'autorisation, d'accréditation et d'homologation ne sont généralement pas affectées par les restrictions liées à la COVID
- Comme en 2020, l'incidence a été principalement ressentie sur le plan des inspections
 - le nombre d'inspections menées en 2021 a dépassé le nombre prévu, mais est demeuré sous la moyenne préalable à la pandémie
- Il existe une corrélation entre le nombre réduit d'inspections en raison de la pandémie et les résultats en matière de conformité des deux dernières années

La COVID continue d'avoir une incidence sur la surveillance réglementaire en 2021



Réponse de la CCSN aux répercussions de la COVID

Équilibre entre la surveillance réglementaire et la santé, la sûreté et la sécurité du personnel de la CCSN et des titulaires de permis

Prise en compte de la tolérance du risque de l'organisation et du personnel pour les déplacements et les activités en personne

Priorité accordée aux inspections les plus importantes, une mesure qui sera maintenue à l'avenir

Passage des inspections à distance aux inspections en personne et vice versa selon les restrictions liées à la pandémie

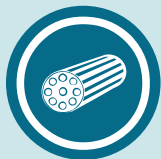
Le personnel s'est adapté à l'environnement en constante évolution



CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



Rendement des
titulaires de
permis



Quatre des divers indicateurs servant à mesurer le rendement des titulaires de permis sont abordés dans le RSR :

**Rendement en matière de conformité
(données d'inspection)**

Mesures d'application de la loi

Doses aux travailleurs

Événements à déclaration obligatoire

Tous les indicateurs démontrent que l'utilisation des substances nucléaires et de l'équipement réglementé au Canada demeure sûre et sécuritaire



Rendement global des domaines de sûreté et de réglementation en 2021 dans l'ensemble des secteurs

Système de gestion

Cote « Satisfaisant » : 97 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 0

Conduite de l'exploitation

Cote « Satisfaisant » : 87 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 1*

Radioprotection

Cote « Satisfaisant » : 83 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 3

Sécurité

Cote « Satisfaisant » : 91 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 1*

Santé et sécurité classiques

Cote « Satisfaisant » : 100 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 0
(en fonction de cinq permis de déchets de substances nucléaires)

Protection de l'environnement

Cote « Satisfaisant » : 100 % des inspections
Cote « Inacceptable » : 0
(en fonction de cinq permis de déchets de substances nucléaires)

* Même titulaire de permis, même inspection



- Niveau des secteurs – les données d’inspection montrent une grande conformité dans tous les DSR
- Niveau des sous-secteurs – l’analyse des données montre une diminution des cotes de rendement pour certains DSR, ce qui s’explique par :
 - la diminution du nombre d’inspections
 - la transition vers de nouvelles exigences réglementaires
 - l’incidence de la pandémie sur les activités des titulaires de permis
 - l’extrapolation à partir d’ensembles de données modestes
- Présentation des données d’inspection dans le RSR sur une base annuelle, malgré des cycles d’inspection plus longs – la comparaison d’une année à l’autre ne vise pas les mêmes titulaires de permis
- Distinction entre les cotes « Inférieur aux attentes » et « Inacceptable »

Le personnel de la CCSN continue de surveiller toute tendance à la baisse sur le plan du rendement

Activités de surveillance en 2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'inspections	944	949	863	371	583
Nombre de mesures d'application de la loi découlant des inspections	24	16	13	6	10*

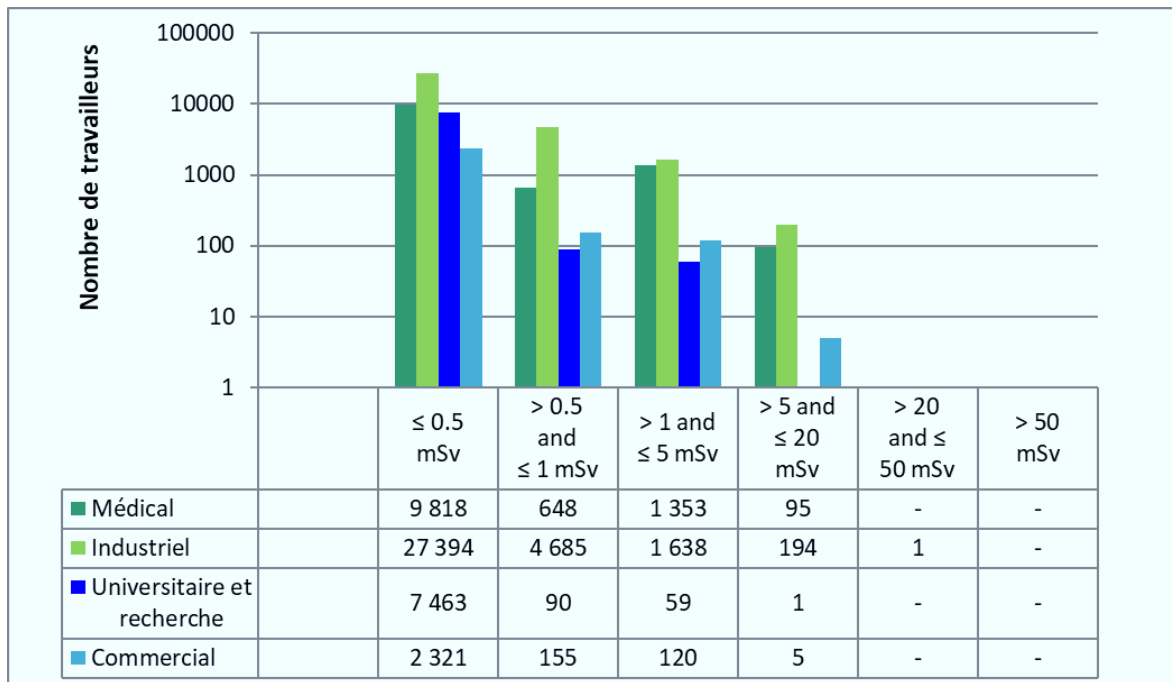
*1 ordre a été émis à un non-titulaire de permis et n'a donc pas été émis à la suite d'une inspection

11 mesures d'application de la loi en 2021

10 ordres et 1 sanction administrative pécuniaire (SAP)

Aucun ne demeure ouvert

Les ordres sont clos lorsque toutes les conditions sont respectées



Les doses aux travailleurs sont demeurées faibles

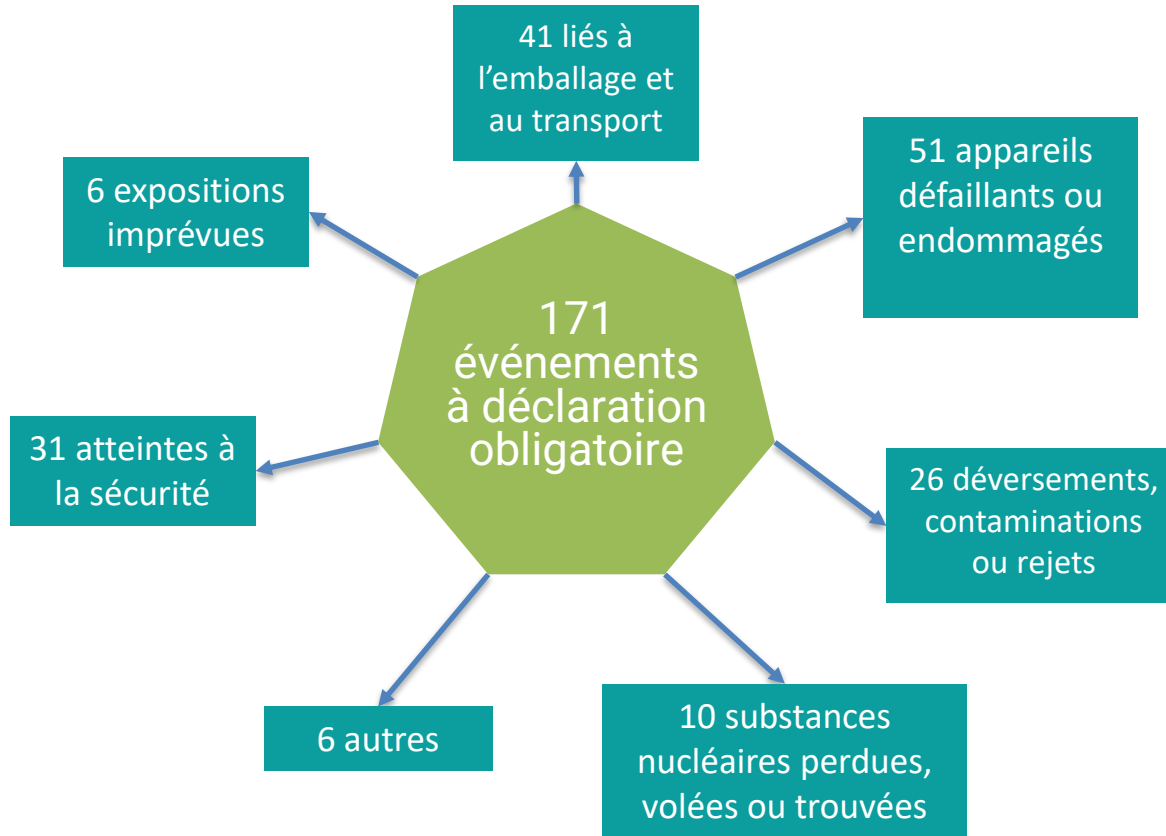
56 040 travailleurs

- 24 066 TSN
 - 86 % ont reçu une dose inférieure ou égale à 1 mSv
 - 0 dose déclarée supérieure à la limite réglementaire
- 31 974 non-TSN
 - 93 % ont reçu une dose inférieure ou égale à 0,5 mSv
 - 7 doses déclarées supérieures à 1 mSv



Événements à déclaration obligatoire

15



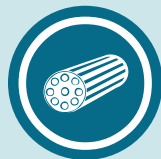
Aucun événement ne représentait un risque important



CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



Mises à jour
demandées par la
Commission



Mise à jour sur Kinectrics

- Rapport initial d'événement - [CMD 21-M47](#)
- Le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario (MTFDC) a achevé son enquête sur le décès au site de Kinectrics à Tiverton
- L'enquête du MTFDC n'a pas mené à des accusations, des sanctions ou des recommandations ou ordres additionnels à l'endroit de Kinectrics
- Kinectrics a mis en œuvre toutes les mesures correctives découlant de son enquête interne ainsi que des quatre ordres délivrés à l'origine par le MTFDC
- Le personnel de la CCSN est satisfait des mesures correctives prises à la suite de l'événement et conclut que celui-ci est clos

Mise à jour sur Mississauga Metals and Alloys

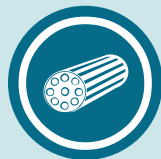
- Rapport initial d'événement - [CMD 21-M49](#)
- Les substances nucléaires sur le site demeurent sûres et sécuritaires
- Recours à un tiers spécialiste pour réaliser une caractérisation approfondie des déchets – en cours
- Collaboration avec d'autres parties pour établir l'autorité sur le site – en cours



CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



Mobilisation,
obligations et
engagements
internationaux



- Séances de discussion ouverte
- Publication de la Chronique de la DRSN
- Campagnes de courriels ciblées
- Rencontres avec des associations ou des groupes de travail
- Présentations lors d'événements de l'industrie
- Articles dans les publications propres à l'industrie



Le personnel de la CCSN à une séance de relations externes
(source : personnel de la CCSN)



Le personnel veille à ce que les titulaires de permis mettent en œuvre les mesures requises pour respecter les obligations et engagements internationaux comme suit :

- en mettant en œuvre les codes, normes et documents d'orientation de l'AIEA
- en tenant compte des exigences internationales dans les règlements canadiens
- en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires par la mise en œuvre de l'accord relatif aux garanties du Canada et de l'AIEA
- en incluant des restrictions relatives aux importations/exportations dans les permis, au besoin



Des inspecteurs de la CCSN contrôlent l'inventaire d'un titulaire de permis (source : personnel de la CCSN)

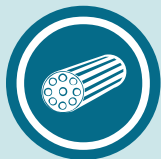
Le Canada respecte ses obligations et engagements internationaux



CMD 22-M32.A

Réunion de la Commission du 1^{er} novembre 2022

RSR SUR L'UTILISATION DES SUBSTANCES NUCLÉAIRES AU CANADA : 2021



Interventions



- Depuis les séances de la Commission de l'année dernière, le personnel de la CCSN a rencontré l'ACDE à deux reprises pour discuter de domaines de préoccupation particuliers à l'égard de RSR antérieurs
- Modifications au RSR de 2021 en fonction de ces discussions et d'autres commentaires :
 - ajout d'une section sur la planification des inspections
 - inclusion d'un exemple de fiche d'inspection montrant les critères utilisés durant les inspections
 - ajout d'une section expliquant le lien entre le DSR Protection de l'environnement et les titulaires de permis visés par le RSR
 - réintégration de la section liée aux obligations et engagements internationaux
 - inclusion de renseignements supplémentaires dans le tableau des événements à déclaration obligatoire

Le personnel de la CCSN est à l'écoute



RSR sur l'utilisation des substances nucléaires au Canada : 2021

Deux demandes de financement des participants reçues – toutes deux approuvées

Rapport à la disposition du public pour une période de commentaires écrits de 45 jours

Trois interventions reçues

La CCSN a reçu 43 commentaires/recommandations



- Processus d'intervention
- Portée et profondeur du ROR
 - Plusieurs suggestions pour des informations supplémentaires ou plus détaillées
- Protection de l'environnement
 - Inclure cette DSR pour tous les titulaires de permis
 - Divulgarion de données environnementales



- Inspections
 - Évaluation de la façon d'améliorer la conformité
 - Planification de l'augmentation du nombre d'inspections
 - Aborder la question des ressources en matière d'inspecteurs
- Transparence
 - Identification des titulaires de permis dans les résumés d'événements ainsi que des détails supplémentaires
 - Inclusion de données supplémentaires dans le ROR



Ce rapport permet de confirmer ce qui suit :

- Un processus rigoureux est en place pour planifier les inspections en fonction de leur priorité
- Des évaluations rigoureuses des demandes de permis permettent de veiller à ce que les programmes des titulaires de permis soient conformes aux exigences réglementaires et à ce que les titulaires de permis connaissent leurs responsabilités
- Les doses aux travailleurs demeurent faibles
- Les cas de non-conformité sont gérés et les mesures d'application de la loi sont closes rapidement
- Les événements déclarés sont examinés adéquatement

L'utilisation de substances nucléaires et d'équipement réglementé au Canada demeure sûre et sécuritaire



Jauge fixe mesurant le niveau de remplissage de contenants (source : personnel de la CCSN)

Restez branchés

Joignez-vous à la
conversation



suretenucleaire.gc.ca



Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canada 